



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 127928

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par le centre d'analyse stratégique dans sa note d'analyse intitulée " Quelles opportunités pour l'offre de soins de demain ? ", consacrée à la télésanté. Le centre d'analyse stratégique préconise de créer un dossier infirmier informatisé qui soit compatible avec le dossier médical personnel (DMP). Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127928

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1028

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)